

FAÇONNONS VÉLIZY AUTREMENT

On dit souvent beaucoup sur soi en parlant des autres.

Alors comment interpréter les propos renouvelés des oppositions sur les futures élections présidentielles et législatives ?

Pourquoi penser que toute la commune tient sur les seules épaules du Député-maire et faire croire au chaos pour la ville en juin prochain ? ... parce qu'ils veulent la place tout simplement !

Cependant, il faut comprendre que le monde a changé. La politique n'est plus l'affaire d'un homme mais d'une équipe : Donald Trump pouvait-il gagner tout seul ? Le Brexit n'a-t-il pas trouvé une majorité ? Même la puissance de Poutine dépend de ses alliances.

Les élections primaires à droite et à gauche en sont une conséquence. Et François Fillon est désormais fort de tous ceux qui ont voté pour Alain Juppé, Nicolas Sarkozy, Nathalie Kosciusko-Morizet, Frédéric Poisson...

Au plan communal, il est étonnant que les élus d'opposition (dont certains ont eu pourtant des responsabilités) semblent ne pas voir derrière le Député-maire, les 10 adjoints au Maire, les 6 conseillers municipaux délégués, les élus représentant la commune dans les nombreux organismes extérieurs, les 600 agents des services municipaux et les dizaines d'entreprises prestataires de la ville, voire le millier de bénévoles dans une centaine d'associations, ou encore pompiers, policiers, militaires, artisans, commerçants, professions médicales... qui font vivre la ville au quotidien. Notre ville est ainsi logiquement gouvernée par une équipe, élue par les habitants, et non un homme seul.

"L'Union fait la force !" est la devise de plusieurs pays de par le monde. Aujourd'hui, l'union fait aussi la compétence !

Cette union, c'est une complémentarité de compétences des élus municipaux au plus près du terrain. C'est également un cumul des mandats favorables aux projets de notre ville de 21 000 habitants, mais plus de 100 000 résidents journaliers, à tous les niveaux de décision qui la concernent : maire, présidence de l'intercommunalité, présidence de région, député, présidence du Sénat et peut être demain présidence de la République. Cette loi sera révisée pour permettre la fonction de Député-maire car l'inverse est absurde.

Vélizy-Villacoublay a besoin d'un député qui ait l'expérience de la vie municipale et puisse porter au plus haut de la gouvernance nationale les intérêts exceptionnels de la ville.

Nous avons besoin d'un maire qui fédère une équipe au service des Véliziens.

Il faut cumuler les deux et non les retrancher, au service des Véliziens.

ENSEMBLE POUR VÉLIZY

L'année 2017 sera l'année du changement des gouvernances. Au plan national, il est désormais certain que la fonction de président de la République sera assurée par un nouvel homme, le sortant ayant décidé de ne pas se représenter.

Au plan local, contrairement à ce qu'affirme le maire Pascal Thévenot, celui-ci sera tenu, s'il est réélu député en juin prochain, d'abandonner son fauteuil de maire. En effet la loi de non-cumul des mandats promulguée le 14 février 2014 est applicable dès juin 2017 malgré les tentatives d'amendements signées par notre Député-maire qui ont toutes été rejetées par le Parlement. L'objectif de cette loi est de corriger une pratique de cumul faisant de la France une exception en Europe et est en accord avec 90 % des français sondés s'étant déclarés contre le cumul des mandats. Cela signifie qu'un parlementaire ne peut exercer en plus de son mandat national une fonction exécutive locale. Concrètement le député Pascal Thévenot ne pourra plus être maire (ni même rétrogradé comme adjoint au maire), ni vice-président de VGP voire quitter la présidence de la SEMIV. Il perdra ces 3 mandats et on comprend mieux pourquoi ce sujet le préoccupe pleinement et qu'il fasse pression sur le candidat François FILLON pour qu'il légifère pour autoriser de nouveau le cumul !

S'il échoue dans cette entreprise, il partira dans quelques mois poursuivre sa carrière de député en laissant un bilan local peu glorieux :

- un commissariat de police fantôme qui ferme ;
- un chantier Louvois tonneau des Danaïdes qui ne sera pas fini avant 2020 ;
- une promesse de téléphérique quasiment impossible à financer et à construire ;
- le départ de nombreux fonctionnaires compétents ;
- une gouvernance sectaire qui aura exclu pour la 1^{ère} fois depuis Monsieur Wagner les oppositions d'un certain nombre d'instances comme la SEMIV, oppositions qu'il méprise alors qu'elles représentent une majorité de Véliziens.

Gageons que 2017 sera une année de changement salutaire aux Véliziens et à la France.

INNOVONS POUR VÉLIZY

Groupe PS d'opposition

Lors de ses vœux le 13 janvier dernier, Monsieur le « Député-maire » a clairement sous-entendu qu'il se présenterait à sa succession au Palais Bourbon au mépris de la loi sur le non-cumul des mandats.

Si nous avons déjà abordé ce sujet dans nos tribunes, il nous semble important de continuer à l'évoquer tant que le maire ne fera pas la lumière sur son avenir personnel.

Alors que ce dernier tente en vain de rassurer la population en affirmant qu'il restera au service de la ville, force est de constater qu'il devra se plier aux obligations de la loi sur le non-cumul puisqu'aucun candidat à la présidentielle ne compte l'abroger.

Par conséquent, nous considérons que les Véliziens ont le droit de savoir dès aujourd'hui les intentions de l'actuel Maire. Nous regrettons sa stratégie de l'autruche visant à évacuer le sujet dès qu'il est abordé.

Ainsi, qui sera le Maire de Vélizy en 2017 ? Monsieur Hucheloup ? Monsieur Drevon ? Madame Lamir ? Monsieur Conrié ? Les paris sont ouverts. En tout état de cause, cette situation pose la question de la légitimité du futur édile qui n'aura pas été choisi directement par les Véliziens.

En cas d'abandon de poste de la part du maire, se posera également la question du rôle de ce dernier au sein du Conseil Municipal. Celui-ci serait-il tenté par un tour de passe-passe à la Christian Estrosi qui s'est octroyé l'ensemble des délégations les plus importantes dans sa ville de Nice ?

Toutes ces incertitudes méritent d'être levées par souci de transparence, d'honnêteté et de respect vis-à-vis des Véliziens. Nous regrettons l'absence de clarté du

maire qui, persuadé de la victoire de Monsieur Fillon aux prochaines présidentielles, espère toujours le convertir à sa cause cumularde.

Pourtant, à l'heure où la défiance des Français vis-à-vis des politiques est à son paroxysme, est-il encore tolérable qu'un responsable politique se soucie davantage de son destin personnel plutôt que de la volonté du peuple ?

Nous sommes convaincus que les Français et que les Véliziens méritent des élus pleinement dédiés à un seul mandat. Nous tenions à ce titre à saluer la prise de position de Monsieur Jacques Bellier, maire de Jouyen-Josas, contre le cumul des mandats.

En effet, il est grand temps d'agir contre la professionnalisation des politiques afin de restaurer une confiance rompue depuis de trop nombreuses années.